

RÈGLEMENT NUMÉRO 382-2007

**RÈGLEMENT NUMÉRO 382-2007 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2007
(plan d'urbanisme)**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

A une session ordinaire du conseil municipal de La Guadeloupe, tenue le 13 août 2007, à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe, à 20h00, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Mme Lise Roy M. Richard Morin M. Normand Pouliot
M. Paul Joly M. Claude Grondin M. Richard Fluet (**absent**)

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante, il a été réglé ce qui suit, à savoir :

**RÈGLEMENT NO 382-2007 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2007 (plan d'urbanisme)**

ATTENDU que la Municipalité de La Guadeloupe a adopté un plan d'urbanisme par le règlement portant le numéro 370-2007.

ATTENDU que le conseil municipal juge qu'il est de l'intérêt de la Municipalité de procéder à une modification des grandes affectations de zonage.

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement s'est tenue le 4 juillet 2007 à 18h30 à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe au 483, 9^{ième} rue Est à La Guadeloupe ;

ATTENDU que l'avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère au siège no 1, Mme Lise Roy le lundi 9 juillet 2007;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Roy
APPUYÉ PAR : M. Claude Grondin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adopter le règlement numéro 382-2007 modifiant le règlement numéro 370-2007 (plan d'urbanisme)».

ARTICLE 1 :

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 :

La carte des grandes affectations du sol, lié au plan d'urbanisme, secteur urbain et rural, du règlement 370-2007 est modifiée de la façon suivante :

- annexe A (avant)
- annexe B (après)

ARTICLE 3 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion : 9 juillet 2007

Adoption du 1^{er} projet de règlement : 11 juin 2007

Assemblée publique de consultation : 4 juillet 2007

Adoption du règlement : 13 août 2007

**Obtention du certificat de conformité de
La M.R.C. de Beauce-Sartigan :** 31 août 2007

Avis public de l'entrée en vigueur : 13 septembre 2007

**Marc-André Doyle,
Dir. gén. et sec. trés.**

**Huguette Plante
Mairesse**